

à des activités gouvernementales à Ottawa, a effectué un voyage d'urgence à Ottawa et, au cours d'une conférence de presse, a préconisé dans les termes les plus fermes la dissolution de la CJC, dont il était le père spirituel, afin que l'idée de la participation des jeunes aux affaires publiques puisse survivre.

En outre, le comité était censé se déplacer. La presse a publié en première page que le comité allait se diviser en petits groupes afin de voir sur place certaines entreprises de la CJC. Malgré ces articles et la publicité faite avant que le comité ne commence ses audiences, les membres n'ont jamais eu l'occasion de se rendre sur place.

Pour essayer de rétablir une situation fort désagréable, nous court-circuitons maintenant la procédure normale du Parlement afin que quelqu'un soit chargé de rendre compte au Parlement de l'administration de ces fonds publics. C'est pourquoi les membres de notre parti appuient cette mesure. Avant tout, il faut rectifier cette mauvaise administration chronique de deniers publics. Les questions à l'origine des réunions du comité demeurent sans solution. En fait, la confusion a régné au comité, pour les raisons que j'ai brièvement expliquées.

Au fond, c'est tout simplement que la Compagnie a été noyauté par un groupe de jeunes Canadiens qu'on peut difficilement considérer comme vraiment représentatifs. Les récits qui ont émané de Toronto durant le weekend l'ont démontré: un conseil qu'on venait de nommer quelques semaines auparavant a jugé nécessaire de se dissoudre, et ce, au cours d'une réunion qui fut pour le moins bizarre, où régnait cette atmosphère d'Alice-au-pays-des-merveilles qui s'est infiltrée dans toutes les délibérations portant sur la Compagnie des jeunes Canadiens.

On a parlé de M. Jim Lotz, anthropologue, spécialiste des groupements communautaires et sociologue, qui a comparu devant le comité. Je pense que l'œuvre qu'il a accomplie au Canada dans bien des domaines concernant la réforme sociale relevait de toutes ces disciplines. Il lui a semblé fort douteux qu'un tel groupement puisse œuvrer sous les auspices du gouvernement. Il a déclaré en substance que ceux qui aspirent à faire la révolution pour résoudre des problèmes en ignorent les origines historiques.

Ce sont là les problèmes fondamentaux auxquels le gouvernement doit s'attaquer si l'on veut mettre un terme à cette charade qui a duré près de quatre ans. Des représen-

tants de l'opposition officielle au sein du comité ont voté en faveur de la dissolution immédiate de la CJC et de son remplacement par quelque chose de plus constructif. Tant que le gouvernement demeurera inerte et indécis face à cette expérience de volontariat à participation gouvernementale—ainsi qu'elle a été qualifiée—l'idéalisme des jeunes Canadiens, qui s'est manifesté sous de nombreuses formes positives et dans des réalisations et des programmes sociaux extraordinaires, risque d'être souillé.

Nous appuyons l'idée d'un contrôleur financier afin qu'une certaine responsabilité soit assumée à l'égard de la dépense des deniers publics. Nous proposons que certaines des entreprises les plus extravagantes, dont nous avons appris l'existence ces derniers jours, soient annulées sur-le-champ; en vérité, certaines l'ont déjà été. L'expérience hydroponique tentée à Toronto est l'une de celles qu'il faudrait refuser immédiatement de financer. A la lecture de l'exposé de cette intéressante expérience en action sociale, il m'a semblé que le terme «hydropornographie» serait beaucoup plus approprié pour désigner une telle activité qui a été subventionnée par l'État.

• (4.20 p.m.)

Un certain nombre de programmes sociaux utiles s'étiolent dans notre pays, faute de soutien public. J'ai déjà parlé du parlement des jeunes. Si le gouvernement cherche des moyens d'affecter des fonds à des programmes positifs d'action sociale, je lui recommande fortement de venir en aide aux centres d'amitié dans le besoin qui s'occupent, dans nos centres urbains, de problèmes sociaux essentiels, y compris ceux qui assaillent les Indiens et les Métis. Ces centres et organismes bénévoles sont presque entièrement tributaires de l'appui des particuliers pour poursuivre leur tâche. Si le gouvernement veut appuyer une participation bénévole d'ordre positif, il pourrait peut-être agir dans ce sens.

Il y a au sein du Conseil privé un comité des jeunes qui examine toutes ces questions. J'espère qu'il prendra une décision catégorique pour mettre un terme au désastre que constitue cette forme d'activité expérimentale dans le milieu social par des jeunes Canadiens et, comme l'ont recommandé les membres de mon parti au comité, que nous abrègerons aussitôt que possible l'agonie de cette Compagnie en écourtant ses jours. Occupons-nous ensuite d'intéresser les jeunes aux affaires de notre pays d'une façon positive.